

Règlement Intérieur *version cinq*

L'intention du règlement intérieur est de soutenir les participants dans leur apprentissage : que celui-ci se déroule en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

1) Les horaires

La formation commencera à l'heure et se terminera à l'heure. En cas de retard connu d'avance, par respect pour les autres participants, nous vous remercions de bien vouloir prévenir Humanisud & Gérontosud ou votre direction afin que les dispositions nécessaires soient mises en place.

Les repas se feront sur place. Pour respecter le temps imparti, nous vous invitons à vous rendre directement dans la salle du restaurant à la clôture de la matinée.

Généralement les horaires de formation sont les suivantes :

- 9h00 : début de la formation
- 12h30-13h30 : repas
- 17h00 : fin de la journée

Ces horaires peuvent être modifiés à la demande de l'établissement. Cette modification sera inscrite sur la convention de formation. L'établissement devra en prévenir les stagiaires.

Si des personnes doivent impérativement partir plus tôt, merci de nous le préciser à l'avance afin que les dispositions nécessaires soient mises en place.

2) Appareils électroniques

Pour éviter toute nuisance sonore, les appareils électroniques seront mis en mode silencieux ou seront éteints.

3) Lieux

La formation se déroulera dans votre établissement (ou dans une salle louée pour cette occasion) qui possède son propre règlement intérieur (notamment en matière de sécurité) que vous pourrez consulter sur place, à votre demande.

4) Tenue

Aucune tenue particulière n'est exigée. Venez habiller comme vous le souhaitez, décontracté ou plus formel.

5) Feuille de présence

Humanisud & Gérontosud étant un organisme de formation, vous aurez à signer une feuille de présence.

6) Matériel pédagogique

Un support pédagogique vous sera remis au cours de la formation ou par mail. Nous vous invitons à venir avec du papier et des stylos.

7) Interactivité

Cette formation se veut interactive et expérientielle : le formateur a besoin de sentir présence et engagement de la part des participants pour ajuster au mieux la pédagogie la plus adaptée.

Questions, réactions et commentaires de votre part sont donc les bienvenues et apportent une réelle valeur ajoutée à la formation pour l'ensemble des participants.

8) Liste des participants

Gérontosud a pour politique de ne pas communiquer les coordonnées des participants. Sachant cela, vous pouvez vous-mêmes noter les coordonnées des personnes que vous souhaitez recontacter.

9) Évaluation

À la fin de la formation, Humanisud Gérontosud vous proposera une évaluation qui a pour but de vérifier :

- la tenue des objectifs de formation validés dans la convention,
- l'accroissement des connaissances,
- la capacité de mise en pratique des acquis sur le terrain,
- le regard critique développé sur soi et sa pratique,
- la qualité de l'intervention et de l'intervenant.

Nous vous demandons de bien vouloir la renseigner pour faire bénéficier les prochains participants de vos remarques et commentaires. Une copie sera adressée à votre employeur ainsi que l'évaluation du formateur.

10) En cas de comportement(s) perturbateur(s)

Le formateur est le garant du bon déroulé de son action formative et du bien-être des participants.

Il se réserve le droit d'exclure tout professionnel en cas de non-participation, de comportements inadaptés, de comportement irrespectueux et de toute autre action jugée préjudiciable au bon déroulement de la formation et à la dynamique de groupe.

Si vous avez besoin de quoi que ce soit pour vous sentir à l'aise et en toute sécurité durant cette formation, merci de nous en faire la demande et nous ferons le nécessaire.

Si vous aviez une objection à ce document, nous vous remercions de nous le faire savoir avant la formation.

Le : 08 mars 2024

David PUJOLAR
Fondateur & Directeur